



Communiqué de presse n° 19/XX
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
2 avril 2019

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

L'équipe du FMI achève une mission de revue de la FEC et de consultation au titre de l'Article IV au Togo

Les communiqués de presse publiés en fin de mission par les services du FMI incluent des déclarations qui expriment leurs observations préliminaires au terme d'une mission dans un pays. Les opinions exprimées dans ces conclusions sont celles des services du FMI et ne sont pas nécessairement celles du Conseil d'administration. Sur la base des observations préliminaires de cette mission, les services du FMI établiront un rapport qui, sous réserve de l'approbation de la direction, sera soumis à l'examen et à la décision du Conseil d'administration du FMI.

- L'activité économique connaît une reprise, avec une croissance du PIB qui a atteint 4,9 % en 2018 ; le Togo a respecté le critère de convergence de l'UEMOA fixant le déficit budgétaire à moins de 3 % du PIB.
- Les réformes structurelles progressent, en particulier dans les domaines de la gestion des finances publiques et de l'environnement des affaires.
- L'objectif des autorités de favoriser une croissance forte et inclusive dans le cadre du Plan national de développement est louable.

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par Ivohasina Razafimahefa a séjourné à Lomé du 20 mars au 2 avril 2019 en vue de conduire les consultations au titre de l'Article IV et tenir des discussions dans le cadre de la quatrième revue du programme soutenu par une Facilité élargie de crédit (FEC) approuvée en mai 2017.

Au terme de cette visite, M. Razafimahefa a fait la déclaration suivante :

« Des progrès importants ont été réalisés au cours des discussions, et elles se poursuivront dans les semaines à venir. A l'issue des discussions en cours, le Conseil d'administration du FMI pourrait examiner la quatrième revue de la FEC et les consultations de 2019 au titre de l'Article IV en juin 2019.

« Après avoir connu une forte décélération en 2017 en raison des tensions sociopolitiques qu'a connu le pays, la croissance économique s'est accélérée pour atteindre un taux de 4,9 % en 2018. L'inflation était de 0,9 % à la fin 2018. L'important effort budgétaire amorcé en 2017 s'est poursuivi jusqu'en septembre 2018. Les résultats ont fléchi vers la fin de l'année, car les recettes ont été inférieures aux objectifs et quelques lignes de dépenses ont dépassé les

prévisions. Néanmoins, le Togo a respecté en 2017 et 2018 le critère de déficit de l'UEMOA fixé à 3 % du PIB, soit deux ans avant l'échéance convenue entre les États membres.

« Les réformes budgétaires structurelles et les autres programmes de réforme progressent. Les autorités ont poursuivi les efforts d'apurement des arriérés pour un montant de FCFA 65 milliard en 2018 ; en outre, elles mettent en œuvre des plans de trésorerie et d'engagement pour éviter l'accumulation de nouveaux arriérés. Elles améliorent la qualité de l'investissement public en exigeant de tous les ministères concernés qu'ils appliquent une priorisation sur la base d'une analyse coûts-bénéfices. Elles améliorent davantage l'environnement des affaires en facilitant les mutations et enregistrements fonciers. La mission salue la volonté des autorités de poursuivre le programme de réformes structurelles, notamment en accélérant le recouvrement des arriérés d'impôts, en renforçant les contrôles fiscaux et douaniers, en instaurant une politique de budget-programme pluriannuel et en apportant un soutien aux petites et moyennes entreprises. Des réformes sont également en cours dans le secteur financier.

« Le gouvernement reste déterminé à mettre en œuvre les réformes dans le cadre de son programme soutenu par la FEC. La plupart des critères de réalisation et des repères structurels à fin décembre 2018 ont été respectés. Les autorités sont en train de prendre les mesures nécessaires pour préserver les objectifs du programme.

« Dans le moyen terme, la mission salue la vision et les réformes décrites dans le Plan national de développement. La mission prévoit un taux de croissance économique annuel avoisinant 5,5 %. Avec l'amélioration de l'environnement des affaires et des infrastructures publiques, le secteur privé devrait jouer un rôle important en tant que moteur de la croissance économique. Parmi les risques qui pèsent sur la croissance économique, figurent les contraintes liées à la mise en œuvre des réformes structurelles et un éventuel ralentissement des économies des principaux partenaires commerciaux du Togo. L'inflation et le déficit budgétaire devraient rester dans les limites des critères de convergence de l'UEMOA. La position de la balance courante devrait rester globalement conforme aux fondamentaux de l'économie et aux orientations de politique économiques. La mission salue les efforts entrepris en vue de renforcer davantage la gouvernance, d'améliorer l'inclusion financière et de favoriser une croissance inclusive tirée par le secteur privé. A cet effet, la mission a partagé avec les autorités les résultats et recommandations d'études sur l'efficacité des dépenses sociales, les progrès sur la gouvernance, et les expériences sur les réformes des banques publiques.

« La mission [a rencontré le Président Faure Gnassingbé, et] a eu des entretiens avec M. Sani Yaya (ministre de l'Économie et des Finances), M. Kodjo Adedze (ministre du Commerce, de l'Industrie, du Secteur Privé, et de Promotion de la Consommation Locale), Mme Léa T. Kolani Yentchare (ministre de l'Action sociale et de la Promotion de la Femme), M. Kossi Ténou (Directeur national de la BCEAO) et d'autres hauts fonctionnaires, ainsi que des représentants du secteur privé et des partenaires au développement. La mission du FMI tient à exprimer sa gratitude aux autorités et à ses interlocuteurs pour les discussions constructives qu'elle a eues et pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé lors de sa visite au Togo ».